

PERSPECTIVES 2022... ET AU-DELA

Nous analyserons d'abord les 4 volets de ces prévisions, à savoir : la crise sanitaire, la transition énergétique, les enjeux géopolitiques et les perspectives macro-économiques, puis nous verrons comment la France se positionne dans ce cadre international.

I. La crise sanitaire

N'étant pas « virologue » ni « épidémiologiste » de profession, je ne saurais me prononcer sur l'évolution de la pandémie actuelle. Cependant 3 remarques me paraissent essentielles quant à la suite de cette crise :

1) Si l'origine géographique de cette épidémie est connue : la Chine, sa cause première reste incertaine : contamination à partir d'animaux sauvages, comme d'autres pandémies plus anciennes (peste, choléra, Ebola, etc.) ou dysfonctionnements, dans un laboratoire de Wuhan, voire malveillance, il est impossible de trancher, compte tenu du block-out décrété par les autorités chinoises sur les éventuels éléments de réponse.

2) En conséquence, l'évolution du virus est relativement imprévisible, de nouveaux variants pouvant apparaître à tout moment avec des effets délétères (avec « Omicron », nous sommes déjà au 15^{ème} variant !).

3) Heureusement, la recherche médicale et pharmaceutique, au niveau mondial, a été extrêmement efficace pour limiter les effets létaux du virus, grâce à la réalisation de nombreux vaccins et de possibles traitements curatifs.

Ceci étant, il est difficile d'anticiper la durée exacte de cette pandémie, qui dure déjà depuis 2 ans et peut encore sévir plusieurs années (comme la grippe espagnole, il y a un siècle). Il va donc falloir apprendre à vivre avec le COVID et se tenir préparés pour l'arrivée d'autres pandémies futures (qui sont annoncées par certains médecins). Cependant, à la fois les gouvernements et les autorités médicales ont appris beaucoup de l'actuelle pandémie, ce qui devrait s'avérer très utile dans l'avenir.

II. La transition énergétique

Pour l'instant, l'essentiel des polémiques concerne la définition des causes du dérèglement climatique et sa mesure. La plupart des experts dénoncent la hausse de la pollution, comme responsable de l'augmentation des températures et de la recrudescence des perturbations climatiques (tornades, sécheresses, etc.). Ils y ajoutent les déboisements dans certaines régions qui causent une accélération des fuites de gaz carbonique dans l'atmosphère. Je ferai 3 commentaires :

1) Il est techniquement impossible de faire la part des choses entre l'augmentation de la pollution et les cycles « normaux » de la terre dans l'élévation de la température. Au Moyen-Age, époque où le volume de gaz carbonique était faible, le Groenland (« the Greenland ») était habité par des cultivateurs et des éleveurs vikings. Depuis des milliards d'années, la terre voit se succéder des périodes de glaciation, puis de réchauffement. Il n'y a aucune raison que cela change.

2) Les chiffres de hausse des températures annoncés (1,5° ou 2°) sont des moyennes. Ainsi, alors que l'Arctique connaît un réchauffement accéléré, l'Antarctique semble se refroidir (sa couche de glace augmente). La conséquence directe de cette constatation est la divergence croissante d'intérêts entre les Etats : la Russie, par exemple, se réjouit de la fonte des glaces dans l'Océan Arctique qui va lui permettre de mettre en exploitation des navires à destination de l'Asie (avec les avantages économiques que cela comporte). A l'opposé, les Etats insulaires d'Océanie se désolent de voir le niveau de la mer monter, entraînant des pertes de territoires substantielles.

3) En l'absence de gouvernement mondial, les divergences d'intérêt freineront ostensiblement les progrès nécessaires en matière de lutte contre la pollution et la déforestation (cf. le Brésil, par exemple). Il serait plus judicieux de consacrer aussi du temps à l'examen des modes d'adaptation à développer vis-à-vis de cette évolution climatique : transfert de population vers l'intérieur des terres, mise en place de systèmes d'irrigation dans les zones sèches (comme dans le désert du Néguev, en Israël), reboisements accélérés, etc.

D'autre part, il est illusoire de vouloir accélérer la transition énergétique. En effet, certaines énergies renouvelables semblent de plus en plus néfastes, si on prend en compte les « externalités ». Ainsi l'éolien est de plus en plus considéré comme coûteux (lorsqu'il n'y a pas assez de vent), nocif (bruit, paysage détruit) et même pollueur (après sa fin de vie). L'hydraulique, à grande échelle, peut modifier tout un écosystème ; pour illustrer ce point, deux exemples criants : le barrage d'Assouan (Egypte), qui perturbe les crues du Nil ou le barrage des Trois Gorges (Chine) et la vallée du Yang-Tsé-Kiang également bouleversée). Quant aux véhicules électriques, là aussi, le bilan carbone est lourd, si on intègre la confection et l'élimination des batteries, constituées de métaux rares (et dont l'empreinte écologique est très négative). On sait également que la fermeture de Fessenheim a amené l'Alsace, principale utilisatrice de cette énergie nucléaire, à acheter son électricité en Allemagne, produite par des centrales à charbon !

La conclusion de cette analyse me conduit à modérer la nécessaire transition énergétique : les objectifs visés par les différentes COP ne seront atteints. Il faut donc investir aussi dans les « solutions de repli » mentionnées plus haut (transfert de populations et d'habitats, reboisements où cela est possible, irrigation accrue, etc.) Cela ne doit pas empêcher nos entreprises de continuer à accompagner la transition énergétique, lorsque c'est possible.

III. Les enjeux géopolitiques

Deux ouvrages, antagonistes, font référence dans ce domaine : « la fin de l'histoire » de Francis Fukuyama (1992) et « le choc des civilisations » de Samuel Huntington (1996). Dans le premier ouvrage, l'auteur célèbre la victoire du capitalisme, après la chute du mur de Berlin, alors que le second livre entrevoit, au contraire, une guerre entre des civilisations largement opposées. En réalité, Fukuyama pêche par excès d'optimisme : s'il est vrai que le capitalisme a définitivement remporté la bataille contre le communisme, avec l'effondrement de l'URSS, ce n'est pas le même capitalisme aux Etats-Unis et en Chine. Comme je l'ai décrit, dans un édito précédent⁽¹⁾, il existe deux versions très différentes de ce système économique : le capitalisme libéral (modèle américain) et le capitalisme d'Etat (modèle chinois). Dans le premier cas, l'Etat s'efforce d'établir les règles du jeu et laisse le secteur privé animer les structures économiques du pays, en le contrôlant a posteriori ; dans le second cas, l'Etat contrôle toute l'activité économique a priori et a posteriori. Leur seul point commun, c'est l'acceptation de la consommation comme moteur principal du système économique, contrairement à l'URSS qui privilégiait la production.

En ce qui concerne Huntington, il anticipe parfaitement bien les conflits actuels et futurs entre un Occident en déclin culturel (avec un sentiment général de culpabilité pour sa domination des siècles passés) ; une Chine conquérante s'appuyant sur une civilisation millénaire et une Asie devenue la « locomotive » économique du moment ; un monde islamique replié sur lui-même et sa gloire passée et qui va devoir gérer « l'après-pétrole ».

De ces observations, on déduit que 2022 et les années suivantes vont donner lieu à des conflits latents ou ouverts entre, d'une part, la Chine et les Etats-Unis et d'autre part, l'Europe et les différentes composantes islamistes (Daech, Al-Qaïda) avec des extensions en Afrique (Mali, Nigeria, etc.). A cela s'ajoute des « électrons » libres susceptibles de rajouter de la discorde : la Russie, face à l'Otan ; la Turquie à la poursuite du rêve « ottoman » ou l'Iran et sa menace nucléaire potentielle. On l'a donc bien compris, 2022 ne sera pas de tout repos !

IV. Les perspectives macroéconomiques

Elles seront bien sûr conditionnées par les contraintes évoquées précédemment et, en premier lieu, la situation sanitaire. Un phénomène de rattrapage a bénéficié à presque tous les pays en 2021, entraînant une croissance économique supérieure à la tendance d'une année « normale ». La croissance va donc se ralentir progressivement. Evidemment, en cas de relance forte de la pandémie, nous rentrerions dans un monde inconnu et largement imprévisible. Heureusement, ce n'est pas le scénario le plus probable, compte tenu des progrès réalisés par la médecine, ces deux dernières années.

Par contre, quoi qu'il arrive, nous savons que les performances seront très différentes, selon les pays (compte tenu du degré inégal de rattrapage) et selon les secteurs, touchés d'une façon très diversifiée par la pandémie. On peut également anticiper le maintien d'une certaine inflation, également inégalement, d'un pays à un autre (plus forte aux Etats-Unis qu'en France, par exemple). En conséquence, les taux d'intérêt vont continuer à remonter, plus rapidement aux USA que dans la zone euro. Là encore, la vitesse de progression des taux est difficile à anticiper, compte tenu de l'évolution incertaine de l'épidémie de COVID.

La conclusion est simple : les agents économiques devront encore développer leur « agilité » d'adaptation, en combattant les coûts fixes, comme ils l'ont déjà fait, les deux années passées, en élaborant des plans B, voire C, en fonction des différents scénarios possibles, en raccourcissant leurs chaînes de production, en diversifiant leurs activités, en accentuant le télétravail, etc.

V. Et la France ?

Bien sûr, 2022 sera essentiellement marqué par la poursuite de la pandémie d'une part, et les élections présidentielles et législatives (encore plus incertaines), d'autre part, dans un contexte où 3 approches politiques se combattent : d'abord « les souverainistes », pour lesquels la priorité est l'avenir de la nation et donc la limitation des flux migratoires et le retour à l'autorité dans la plupart des domaines régaliens, ensuite « les universalistes », qui considèrent qu'il faut préserver aux maximum « le vivre-ensemble », la construction européenne et une certaine forme de mondialisation, enfin, les « communautaristes » qui ne se préoccupent que de la défense de leurs intérêts particuliers, s'estimant victimes du pouvoir de la majorité (ce sont essentiellement les minorités sexuelles, raciales ou sociales). Il sera très difficile de réconcilier ces philosophies, de plus en plus conflictuelles.

Au point de vue économique, deux impératifs m'apparaissent incontournables, au-delà de la continuation des réformes en cours (assurance-chômage, retraites, etc.). D'un côté, la lutte contre la bureaucratie, qui sclérose tout le pays : 25 % des agents de l'Education Nationale n'enseignent pas ; 30 % des salariés de l'Assistance Publique ne pratiquent pas les soins aux malades ; les strates administratives (Etat, régions, départements, cantons, communautés de communes, etc.) sont plus nombreuses que jamais et coûtent de plus en plus cher. Il faut créer un Commissariat aux Simplifications Administratives, rattaché directement au Premier Ministre, avec un programme quinquennal de réformes, contrôlé chaque année dans son évolution.

En effet, le problème essentiel du secteur public, ce n'est pas le manque de moyens (la France dépasse tous les pays de l'OCDE en matière de dépenses publiques), mais l'allocation des ressources, globalement et par domaine. Ainsi, en supprimant l'essentiel des postes « administratifs » inutiles, de l'Education Nationale, on pourra augmenter les salaires des enseignants. Idem pour l'hôpital, en ce qui concerne les soignants.

De l'autre côté, un effort supplémentaire doit être fait pour favoriser l'innovation en France, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la constitution de « licornes ». Cela concerne aussi bien les salaires des chercheurs, qui doivent être augmentés, pour éviter qu'ils partent à l'étranger, que l'élargissement des possibilités de financement, à travers l'appel plus soutenu (y compris fiscalement) aux capitaux privés⁽²⁾, le développement de fonds de pension, la création d'un Fonds Souverain orienté essentiellement vers les PME. Là aussi, je propose la création d'un Commissariat à l'Innovation, rattaché directement au Premier Ministre et dont l'action serait contrôlé chaque année par le Parlement.

Pour ne pas augmenter les dépenses publiques, je suggère de compenser le coût limité de ces deux nouveaux Commissariats⁽³⁾ par la suppression de la plupart des Secrétariats d'Etat et de leurs services pléthoriques.

Bernard Marois

⁽¹⁾ « Capitalisme libéral contre capitalisme d'Etat », édito, décembre 2020, Club Finance HEC.

⁽²⁾ Un problème, très sous-estimé, c'est le rachat des start-ups porteuses d'avenir par des entreprises étrangères, essentiellement anglo-saxonnes. De ce fait, les investissements lourds réalisés en amont sont en grande partie perdus pour la France.

⁽³⁾ Il serait également utile de constituer un « Commissariat aux Territoires », qui reprendrait les activités de feu la DATAR, dont l'œuvre avait été saluée en son temps.